



Gouvernement du Québec
Le premier ministre

Québec, le 11 novembre 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au Feuilleton et préavis du 7 octobre 2025 par le député de LaFontaine concernant le recours à de la main-d'œuvre indépendante dans le réseau de la santé en Abitibi-Témiscamingue.

D'abord, l'objectif du gouvernement est clair et bien connu : éliminer le recours aux agences privées. L'Assemblée nationale a d'ailleurs adopté une loi à cet effet en 2023 et depuis, le gouvernement a annoncé les modalités que les établissements de santé devront respecter afin d'arrêter de recourir aux services des agences.


Il s'agit d'un problème criant dans le réseau de la santé dont il faut inverser la tendance et de grands efforts sont faits pour ramener le personnel en santé dans le réseau public. Au 30 juin 2025, ce sont 5 469 employés des agences privées de placement qui ont rejoint le réseau public québécois.

D'importantes économies ont déjà été réalisées grâce à une réduction marquée du recours à la main-d'œuvre indépendante au Québec. Jusqu'ici, le gouvernement a économisé près de 700 millions \$. Nous pouvons maintenant réallouer ces ressources financières vers des services directs aux patients. De plus, le nombre moyen d'heures confiées chaque mois à la main-d'œuvre indépendante est passé de 820 000 l'an dernier à un peu plus de 365 000 cette année.

Comme nous l'avions prévu, nous procédons en plusieurs phases. Ainsi, la situation varie d'une région à l'autre et Santé Québec accompagne chaque établissement dans ses enjeux de main-d'œuvre, afin de les guider vers les solutions les mieux adaptées.

Concernant l'Abitibi-Témiscamingue, la fin du recours à de la main-d'œuvre indépendante est prévue dans une 3^e phase, soit d'ici octobre 2026, comme dans plusieurs autres régions. Il reste encore beaucoup d'efforts à déployer afin que la région soit affranchie du recours aux agences privées, mais on constate déjà cette année une diminution par rapport à l'année dernière.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François Legault
Premier ministre du Québec
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue